

Augmentons l'itinérance

Publié le 02 février 2015

HÉBERGEMENT. L'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID) déplore les coupures qui engendreront une augmentation significative de l'itinérance, à la suite du projet de modification du programme d'aide sociale annoncé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.



© Métro

Sans-abris: Québec veut revoir l'intervention des policiers

Présentement, un prestataire de l'aide sociale bénéficiant des services d'un centre de thérapie en dépendance reçoit un montant total de 747\$ par mois afin de payer le loyer, l'électricité, le téléphone, la nourriture et une partie de son traitement.

Selon les modifications règlementaires proposées, une personne sans domicile recevra mensuellement 200\$. «Comment voulez-vous qu'une personne itinérante se sorte de son milieu si elle n'a pas les moyens de se payer les besoins de base?», a déclaré Vincent Marcoux, directeur général de l'AQCID.

C'est en moyenne 13 000 personnes qui sont accueillies chaque année par les centres de traitement des dépendances, dont 80% sont prestataires du programme d'aide sociale. «Ces changements affecteront directement les personnes les plus vulnérables de la population», ajoute M. Marcoux.

Appel à la ministre Charlebois

En cohérence au Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 lancé le 7 décembre 2014 par la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la

Santé publique, madame Lucie Charlebois, l'AQCID demande l'appui de la ministre afin de sensibiliser le MESS aux difficultés engendrées. L'AQCID considère que le MESS devrait revoir ses orientations.

Rappelons que l'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID) est une association nationale regroupant plus d'une centaine d'organismes communautaires et privés oeuvrant en dépendance. Née d'une fusion entre la FCCID et l'ACTDQ, l'AQCID est un interlocuteur dans le réseau des dépendances et un partenaire dans la prestation de services de qualité à la population.